



# Ezy infos

24 avril 2020

## Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS)

### Le CCAS, le citoyen d'Ezy et la crise sanitaire

En deux mois, les connaissances accumulées concernant le coronavirus ont été majeures. Du coup, on imagine mal tout ce que l'on ne sait pas !

C'est dans un bain d'incertitudes essentielles que nous avançons, que nous nous protégeons au mieux de façon individuelle et collective, que nous nous aidons les uns les autres dans un vrai élan de solidarité, que le CCAS d'Ezy-sur-Eure a réagi et agit.

Cette crise sanitaire ne supprime pas les besoins sociaux des personnes en difficulté, il s'en est ajouté d'autres notamment à l'égard des personnes âgées, handicapées ou invalides.

Depuis cinq années, la Commune est équipée d'un registre communal des personnes sensibles. Il s'agit d'une obligation pour les communes mais les personnes dites sensibles peuvent refuser d'y être inscrites.

Qui sont donc ces personnes sensibles ?

Simplement, il s'agit de personnes dont la sécurité au sein de leur domicile est précaire du fait de leur état de santé, de leur invalidité, de leur handicap, de leur âge. L'organisation mise en place autour d'elles satisfait le quotidien, qu'il s'agisse d'aide au maintien de l'hygiène des locaux, de l'hygiène corporelle, de l'approvisionnement alimentaire et en produits d'hygiène, de soutien relationnel. Par contre, un événement intercurrent peut déséquilibrer ce quotidien et altérer la sécurité : accident et/ou hospitalisation de l'aidant unique, décès du conjoint, défaillance du voisinage bienfaisant, catastrophe naturelle (inondation, crise sanitaire...).

Dès le début du confinement, les personnes sensibles inscrites sur le registre ont été contactées par téléphone chaque semaine. Les membres de la commission CCAS ont spontanément fait preuve d'une grande vigilance à l'égard des personnes âgées habitant le circuit géographique dont ils sont responsables. Ils sont intervenus autant que nécessaire pour les besoins essentiels de la vie courante et le soutien relationnel. Lorsqu'une personne nous est signalée, elle est prise en charge sans délai.

Ce registre s'étoffe durant cette période de confinement ; certaines personnes ayant initialement refusé d'y figurer ont vu l'intérêt concret de cet outil.

Tous les dossiers administratifs ont pu être gérés de façon dématérialisée : téléassistance, APA, Trésor Public, demande de logement...

Par ailleurs, il a été géré une situation d'urgence avec le relogement d'une personne qui s'est retrouvée sans domicile fixe (logement d'urgence avec son équipement), des retours à domicile de personnes gravement malades ont été accompagnés en soutien des soignants et des services de maintien à domicile.

Toutes les personnes qui ont eu besoin d'attestations dérogatoires de sortie ont pu en être approvisionnées par l'accueil de la mairie.

Mairie d'Ezy-sur-Eure

1, rue Octave Lenoir - BP 53 - 27530 EZY-SUR-EURE - 02 37 64 73 48

Internet : [www.ezysureure.fr](http://www.ezysureure.fr) - Facebook : Mairie Ezy sur Eure

Concernant les gants et les masques, nous en avons fourni aux ATSEM, à la police municipale, bien sûr, mais aussi à certaines auxiliaires de vie ou aides-ménagères.

Les soignants en activité ont été contactés afin de les informer de la possibilité de leur fournir ces équipements.

La question de la distribution de masques au moment du déconfinement progressif est une préoccupation forte des élus et du personnel communal. Nous vous préviendrons, dès leur réception, des modalités de distribution de ces masques.

Plus que jamais, respectons tous les gestes barrières lorsque nous sommes obligés de sortir. Avec ou sans masque.

Claude Rougeron  
Adjoint au Maire

## Soutien au commerce local \_\_\_\_\_

En septembre 2019, un abattement de 15 % de la taxe foncière communale pour les commerces de détail de moins de 400 m<sup>2</sup> a été voté par le Conseil Municipal (taux maximal prévu par la loi).

Cette disposition fiscale s'inscrit en complément du dispositif déjà mis en place par le Conseil Départemental de l'Eure, à savoir un abattement de 50 % de la taxe foncière départementale (dans la limite de 1000€).

Ces deux dispositions se cumulent et sont applicables dès cette année. Elles trouvent tout leur sens durant cette période extrêmement compliquée pour l'activité de nos commerçants locaux.

## Installation de ruches sur la Commune \_\_\_\_\_



À l'initiative du Pôle Espaces Verts, la Commune a fait l'acquisition de 3 ruches qui ont été installées sur la colline qui fait face au Val d'Huberville.

La gestion des ruches sera assurée par les agents du Pôle Espaces Verts qui ont été formés à l'apiculture. Le projet rentre pleinement dans la politique environnementale de la Commune en faveur de la biodiversité.

## Début de la campagne 2020 de désherbage \_\_\_\_\_



La campagne de désherbage a été lancée il y a deux semaines. La Commune, après plusieurs expérimentations, a fait l'acquisition d'un nouveau matériel motorisé en début d'année.

Cette « désherbeuse mécanique » permettra de couvrir un plus grand nombre de rues sur un temps réduit. Elle améliorera le service rendu à la population, tout en réduisant la pénibilité liée au désherbage manuel et en respectant les engagements pris par la Commune en matière de gestion écologique de l'espace public.

## Commande de masques

---

La Commune a validé cette semaine une commande de masques lavables en tissu afin que chaque habitant d'Ezy puisse disposer de deux masques. Les délais de fabrication annoncés sont d'un mois environ. Nous vous donnerons en temps voulu les modalités de distribution.

## Ezymédi@

---

La médiathèque bien que fermée à cause du confinement, vous permet de vous divertir ou de vous cultiver. De nombreuses ressources en ligne sont disponibles sur la page Facebook Ezymédia ou sur le padlet (mur virtuel) à l'adresse suivante : <https://fr.padlet.com/ezymedia/k7wdmp8nq82j4pqs>

## Déclaration de revenus 2019

---

La Direction Départementale des Finances Publiques de l'Eure nous informe qu'en raison de la crise sanitaire, aucune réception physique ne sera assurée par les services, que ce soit dans les Centres des Finances Publiques, en Trésorerie, en Mairie ou dans les Espaces France Services.

Vous pouvez contacter les services par mail ou prendre un rendez-vous pour être rappelé sur le site [www.impot.gouv.fr](http://www.impot.gouv.fr) ou en composant le numéro de téléphone suivant : **0 809 401 401**

## Cérémonie commémorative du 8 mai

---

La cérémonie commémorative du 8 mai sera organisée dans un format très restreint et en respectant les mesures de distanciation. **Cette cérémonie ne sera pas ouverte au public.**

Afin de manifester votre participation à cette journée nationale, vous pouvez néanmoins, si vous le souhaitez, pavoiser vos habitations aux couleurs nationales.

## Initiatives locales

---

Informations connues à ce jour, liste susceptible d'évoluer

### COMMERCES D'EZY

En cette période de confinement, des commerçants de la Commune proposent un service de retrait et/ou de livraison à domicile afin de limiter les déplacements.

- **Petit Casino** : livraison à domicile et retrait en boutique du mardi au samedi en appelant le 02 37 64 73 85
- **Ô P'tit Bocal** : service de commande avec retrait en boutique et pour les résidents d'Ezy livraison à domicile. Par téléphone 09 87 15 92 25 ou en ligne : [www.optitbocal.olca.com](http://www.optitbocal.olca.com)
- **Boulangerie d'Alex** : livraison à domicile en appelant au 02 37 48 04 96
- **Aux Plaisirs Gourmands** : boulangerie-pâtisserie : livraison à domicile possible, 02 37 64 74 13
- **Boucherie Ézéenne** : retrait en boutique en commandant sur le site : <https://www.olca.com/evreux/boutiques/boucherie-ezeenne> ou par téléphone au 02 37 64 71 76

- **Ezy Viandes** : retrait en boutique en commandant sur le site : <https://www.ollca.com/evreux/boutiques/ezy-viandes> ou par téléphone au 02 37 64 61 63
- **Au Porc Salut** : retrait en boutique en commandant par téléphone au 02 37 41 76 21.  
Livraisons possibles

Encore une fois, n'hésitez pas à nous signaler toute initiative locale ou toute demande d'aide afin que nous puissions relayer ces informations auprès du grand public ou des services concernés.

## COMMERÇANTS DU MARCHÉ

### En livraison à domicile :

- **Boucherie chevaline**
  - Caseneuve Didier : 06 79 64 43 96
- **Fruits et légumes**
  - Chir Primeurs : 06 67 76 30 35
  - Le Plessis Primeurs : 06 17 64 52 22
  - Haclewyn Philippe : 06 14 66 73 45
- **Fromagerie**
  - Au P'tit Fromage et produits laitiers : 06 87 70 25 33
  - Haclewyn Mickael et Jessica : 06 13 18 88 59
  - Fromagerie la rose : 06 15 43 34 56
  - O'tour du Fromage : 06 16 32 91 71
- **Producteur (fruits, légumes, volailles...)**
  - Benoist Patrick : 02 37 43 71 18

### En drive. Sur commande. La vente à l'étal n'est pas autorisée :

- **Poissonnerie**
  - Florent Rivière : 02 33 73 65 38, sur le parking de l'Espace Culturel et Sportif le samedi de 15h00 à 17h00
- **Boucherie-charcuterie**
  - Gilles et Mireille Lehoulle : 02 33 73 65 38, sur le parking de l'Espace Culturel et Sportif le jeudi de 13h00 à 16h00
- **Spécialités portugaises**
  - Le goût du Portugal, Jean Goncalves : 06 19 64 39 30, Prise de commande le vendredi de 9h00 à 19h00. Retrait en drive à domicile au 10 quartier Beauregard le dimanche matin.
- **Fromagerie**
  - Le relais du goût, Fabrice AZNAREZ : 06 83 06 20 12, sur le parking de l'Espace Culturel et Sportif le dimanche de 9h30 à 11h30